



DE QUOI AI-JE BESOIN POUR M'INSCRIRE ?

Toutes les familles inscrivant un nouvel étudiant dans les écoles publiques de Brockton doivent apporter les documents requis suivants au Centre d'informations pour les parents et d'inscription scolaire comme part du processus. Les inscriptions ne peuvent pas être faites sans ces documents.

- Un certificat de naissance officiel ou passeport indiquant le nom des parents (les copies ne sont pas acceptées)
- Une pièce d'identité valide avec photo d'un parent/gardien
- Trois documents qui prouvent la résidence à Brockton (voir le règlement BPS ci-dessous)
- Vaccins requis (Voir vaccins requis par grade ci-dessous)
- Preuve de dépistage du plomb (pour Kindergarten)
- Preuve d'une évaluation de la vue avec stéréopsis
- Un examen physique récent par un médecin
- Plan Individuel d'Education (si l'enfant a été identifié avec des besoins éducatifs spéciaux)

Prenez rendez-vous
 sur le site
www.bpsma.org
 ou scannez ci-dessous.



REGLEMENT SUR LA RESIDENCE POUR LES ECOLES PUBLIQUES DE BROCKTON

: Tous les demandeurs doivent soumettre au moins un document de chaque colonne suivante:

Colonne A	Colonne B	Colonne C
<ul style="list-style-type: none"> • Copie d'un acte notarié ET preuve du dernier paiement de prêt immobilier • Copie du bail ET preuve du dernier paiement de loyer • Un formulaire Affidavit notarié et adressé à BPS (demande de la documentation en plus) • Contrat Section 8 	<p>Une facture ou une preuve de travaux (datée de moins de 60 jours) comme par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facture de gaz • Facture de pétrole • Facture d'électricité • Facture de téléphone fixe (pas de téléphone portable) • Facture pour le cable • Facture d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de conduire valide • La déclaration d'un véhicule • Pièce d'identité valide du MA • Passeport valide • Formulaire W-2 • Facture de taxes • Facture de taxes de propriété (de moins de 60 jours) • Lettre approuvée du gouvernement • Fiche de paie • Relevé bancaire

* Un gardien légal doit fournir plus de documentation de la cour ou de l'agence.
 Le règlement pour la résidence ne s'applique pas aux enfants sans domicile fixe. (McKinney-Vento Act)

VACCINS REQUIS PAR GRADE

VACCIN	PRE-K	KINDERGARTEN	GRADES 1-6	GRADES 7-12
Hépatite B	3 doses	3 doses	3 doses	3 doses
DTaP/DTP	≥ 4 doses	5 doses	5 doses	1 dose age 11-12
Polio	≥ 3 doses	4 doses	4 doses	4 doses
MMR	1 dose	2 doses	2 doses	2 doses
Varicelle	1 dose*	2 doses*	2 doses*	2 doses*

* Ou documentation de la maladie